

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

3 crédits	30.0 h	Q1
-----------	--------	----

Enseignants	Lazaro Christophe ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>L'objectif de ce cours consiste à faire émerger chez les étudiant(e)s un regard critique sur les articulations complexes entre l'éthique, le droit, et les institutions politiques au sein de nos sociétés libérales contemporaines. Il vise à introduire les étudiant(e)s à la méthodologie et aux concepts de l'éthique appliquée au droit.</p> <p>Le cours vise à permettre aux étudiant(e)s d'appréhender les principales théories éthiques auxquelles il est fait explicitement ou implicitement appel dans les débats juridiques contemporains. Il s'agit d'offrir aux étudiant(e)s des instruments fondamentaux de l'investigation éthique qui leur permettront de développer une réflexion autonome au sujet des normes et des valeurs. A cette fin, le cours sera consacré à l'analyse de cas concrets, tirés de la jurisprudence et/ou de la législation, relevant de différents champs du droit. Cette approche pratique doit permettre d'approfondir et maîtriser les outils, les concepts et les théories de l'éthique appliquée au droit.</p> <p>Les cas pratiques abordés au cours porteront notamment sur les thématiques suivantes : le corps, la technologie et la santé, la protection de l'environnement, la question animale, la justice sociale, l'égalité et la non-discrimination, etc.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Les étudiant(e)s ayant suivi ce cours avec succès seront capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Distinguer entre différents types d'arguments (arguments empiriques, ontologiques, normatifs, etc.). - S'approprier les catégories de la pensée éthique, les outils conceptuels et les principales théories de l'éthique (utilitarisme, déontologisme, éthique de la vertu, etc.). - D'introduire les problématiques juridiques dans des contextes plus larges et argumenter sur des questions juridiques concrètes sur la base de ces théories. - Développer une réflexion autonome et susceptible d'être appliquée aux enjeux éthiques soulevés par le droit. <p>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. L'évaluation se fera sur la base d'un examen écrit. L'examen porte sur les lectures obligatoires ainsi que sur la matière couverte lors des séances du cours.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. La méthode adoptée pour ce cours comprend un enseignement magistral complété, dans la mesure du possible, par d'éventuels débats préparés par des équipes d'étudiant(e)s afin de les initier à une argumentation éthique sur des questions controversées dans les différents domaines du droit.</p> <p>Le cours est conçu pour favoriser la participation active des étudiant(e)s aux discussions en classe sur la base des lectures hebdomadaires obligatoires (articles, décisions de jurisprudence, textes de lois). Les liens vers ces documents analysés au cours figurent sur Moodle, de même qu'une bibliographie détaillée pour chaque thématique abordée au cours.</p>
Contenu	<p>L'objectif de ce cours consiste à faire émerger chez les étudiant.e.s un regard critique sur les articulations complexes entre l'éthique, le droit, et les institutions politiques au sein de nos sociétés libérales contemporaines. Il vise à introduire les étudiant.e.s à la méthodologie et aux concepts de l'éthique appliquée au droit.</p> <p>Le cours vise à permettre aux étudiant.e.s d'appréhender les principales théories éthiques auxquelles il est fait explicitement ou implicitement appel dans les débats juridiques contemporains. Il s'agit d'offrir aux étudiant(e)s des instruments fondamentaux de l'investigation éthique qui leur permettront de développer une réflexion autonome au sujet des normes et des valeurs. A cette fin, le cours sera consacré à l'analyse de cas concrets, tirés de la</p>

	<p>jurisprudence et/ou de la législation, relevant de différents champs du droit. Cette approche pratique doit permettre d'approfondir et maîtriser les outils, les concepts et les théories de l'éthique appliquée au droit.</p> <p>Les cas pratiques abordés au cours porteront notamment sur les thématiques suivantes : corps, technologies et santé; égalité et non-discrimination; droit et éthique du numérique et de l'intelligence artificielle, etc.</p>
Ressources en ligne	Moodle
Faculté ou entité en charge:	BUDR

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en droit	DROI1BA	3		
Master [120] en anthropologie	ANTR2M	3		
Certificat universitaire en éthique économique et sociale	ETES9CE	3		